



ffgolf[®]
Ligue Provence-
Alpes-Côte-d'Azur

TROPHEE DU JEUNE GOLFEUR U10 QUALIFICATION DÉPARTEMENTALE

DATE ET LIEU : à définir
(Provence 04-05-13-84 et Côte d'Azur 06-83)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les Comités Départementaux titulaires du drapeau jaune au minimum, né(e)s en 2012 ou après.

A l'issue des phases départementales les quotas suivants sont attribués aux CD.

Quota interdépartemental du CD06, CD13 et CD83

8 garçons max et 8 filles max par CD (joueurs issus de la qualification départementale ou sur sélection du Comité).

Quota interdépartemental du CD04-CD05 et du CD84 :

4 garçons max et 4 filles max par CD (joueurs issus de la qualification départementale ou sur sélection du Comité)

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueuses et ne pas donner de conseils. Seuls les joueurs sont autorisés à monter sur les greens.

FORME DE JEU

18 trous ou 9 trous en strokeford

Parcours adapté (repères orange ou violet)

QUALIFICATION

Le 8 premiers joueurs et le 8 premières joueuses de chaque épreuve interdépartementale sont qualifiés pour la Finale Régionale du Trophée Jeunes Golfeurs qui se dispute au mois de septembre.

ENGAGEMENT

Chaque joueur devra s'inscrire et envoyer les droits d'inscription de 20€ à son Comité Départemental. Ce tarif n'inclut pas le tour de reconnaissance.

Les Comités Départementaux devront inscrire leurs joueurs sur Extranet : <https://xnet.ffgolf.org>
une semaine avant le début de l'épreuve

La liste définitive sera éditée par la Ligue et envoyée aux différents Comités pour validation.

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription du championnat départemental.

PRIX

Coupe au Vainqueur.

ARBITRES

Arbitre : à définir